



OGEC du Bassin d'Arcachon - Collège et Lycée St Elme

50 boulevard Deganne - 33120 ARCACHON

Tél : 05.56.54.92.23 (touche 2) comptabilité familles : compta@stelme.fr

Siret : 781 758 917 00012 Ape : 8531Z

RESTAURATION 2023/2024

UN SELF : CANTINE TRADITIONNELLE

- ➡ Entrée – plat chaud – fromage / laitage / dessert ou fruit
- ➡ Service de 11h à 13h30 (sauf le mercredi) : coût d'un déjeuner **6,20€**

UNE SANDWICHERIE : passage sur présentation de la Carte obligatoirement

- ➡ Propose un large choix de sandwichs, paninis, salades, viennoiseries, jus de fruit, boissons chaudes et froides ...
- ➡ Service de 7h30 à 15h10 : tarifs affichés dans la cafétéria

FONCTIONNEMENT du Porte-Monnaie Restauration (PMR)

Chaque élève possède une carte (code barre + n° de carte + Photo) pour le paiement de ses repas.

Cette carte **ne peut être ni prêtée, ni échangée** avec un camarade ou un(e) frère/sœur. En cas d'oubli, le jeune pourra se restaurer au self, en présentant son cahier de correspondance.

En aucun cas le carnet ne peut remplacer durablement la carte.

En cas de perte, de détérioration, de carte cassée, imputable à l'élève ou en cas de demande de changement de couleur de carte (uniquement par courrier ou par mail au secrétariat de l'Etablissement), la mise à disposition **d'une nouvelle carte sera facturée 7€** à la famille.

Les demandes doivent être déposées au secrétariat avant 10h pour être prises en compte le jour même.

Un système de cartes de couleurs permet de respecter le choix des parents concernant l'accès à la **Sandwicherie** et la consommation des élèves, avec **3 options** :

- **CARTE VERTE** Accès sans restriction à la cafétéria (**carte VERTE à partir de la 4^{ième}**)
- **CARTE ORANGE** Produits non autorisés : Donuts – Beignets – Confiseries – Paggo
- **CARTE ROUGE** Accès interdit (sauf le mercredi avec un mot des parents)

Merci de veiller à indiquer l'option choisie, à défaut c'est la carte ROUGE qui sera appliquée.

Le solde et le détail de la consommation sont disponibles sur ECOLEDIRECTE.

Le solde négatif de fin de mois est facturé et prélevé entre le 6 et le 10 du mois suivant.

NB. Comme pour tous les établissements privés sous contrat, Saint Elme ne perçoit aucune subvention pour la restauration. Le coût est donc nécessairement plus élevé que dans les écoles subventionnées.